



POURQUOI !?



C'EST VRAI ÇA !?

Pourquoi demander de l'aide à un professionnel et adhérer ?



En plus ça doit coûter cher ! Et puis, ça va nuire à ma carrière ! Sans parler du fait qu'on va me demander de manifester et de faire grève ! Et puis je n'ai pas de problème pour l'instant...



Après tout, le Droit du travail, la loi et les accords d'entreprise, ce n'est pas compliqué !

Enfin, je crois...

1

"Je n'en ai pas besoin !"

"Et si on pouvait vous aider ?"

Les syndicats ne sont pas là que quand ça va mal ! Ils peuvent vous apporter une aide précieuse dans tous les sujets qui touchent votre vie professionnelle : évaluation annuelle, relations avec votre manager et GRH, évolution de carrière, formation, retraite, protection sociale, santé au travail, vos droits et leur respect...





"Cela va nuire à ma carrière !"
"Non, nous y veillerons" 2



L'adhésion à un syndicat est libre, personnelle et confidentielle : vous n'êtes pas obligé d'en informer votre employeur. Le Code du travail vous protège contre toute les formes de discrimination liée à votre appartenance syndicale (article L 1132-1). La CFTC est tenue à la discrétion et ne divulguera aucune information sans votre approbation.

3 "Les syndicats, ça ne sert à rien !"
"Ils sont un contre-pouvoir !"

Les entreprises ont besoin d'une expression collective des salariés, assurant un bon climat social et veillant au respect de la réglementation (principalement code du travail). Les syndicats sont aussi là pour informer, accompagner, défendre, négocier, protéger.



"Faire grève ce n'est pas mon truc !"
"Nous non plus" 4



La CFTC privilégie toujours la négociation et la construction, loin de l'opposition systématique, des débats stériles et de la contestation permanente. Adhérer à un syndicat, ce n'est pas se retrouver dans une situation conflictuelle avec l'employeur ou les autres organisations syndicales.

5 "Je n'ai pas de problèmes !"
"Pour l'instant"

Et si vous envisagiez le syndicalisme comme une assurance ? Un partenaire de votre vie professionnelle à vos côtés en cas de besoin, une personne sur qui compter et vous appuyer au quotidien, une source d'informations et de conseils pour traverser au mieux ce long fleuve pas toujours tranquille qu'est le monde du travail...



"Je n'ai pas le temps pour ça !"
"Mais on en a pour vous" 6

Les représentants du personnel ont des heures de délégation pour accomplir leurs missions et pouvoir être là quand vous en avez besoin. Ainsi, ils sont disponibles pour VOUS accompagner et VOUS aider.



7 "Ça coûte cher !"
"Les impôts en payent 66%"

Le montant de la cotisation est fonction de votre statut. Que vous soyez imposable ou non, elle ouvre droit à un crédit d'impôt égal à 66% du montant de l'adhésion. Une cotisation annuelle à 144€ pour un Cadre, et 104€ pour un non-Cadre, revient respectivement par mois à 4€ pour l'un, et moins de 3€ pour l'autre après crédit d'impôt. **La première année, la cotisation est réduite de 50%.**





LA CFTC
À VOS
CÔTÉS

ENGAGÉS POUR VOUS, ÉLUS PAR
VOUS, NOUS SOMMES ET SERONT LÀ
POUR VOUS !

ENVIE DE...

► **Reprendre** le contrôle de votre vie professionnelle ?

► **Être** accompagné, informé, protégé et conseillé par une équipe d'experts ?



► **Inverser** le rapport de force et agir concrètement pour améliorer vos conditions de travail et celles de vos collègues ?

► **Bénéficier** de services exclusifs et d'avantages uniques ?

► **Participer** à la vie économique, sociale, syndicale et environnementale de l'entreprise ?

► **Donner** un nouveau souffle à votre carrière professionnelle et évoluer ?

EN REJOIGNANT LA CFTC,
VOUS POUVEZ RÉPONDRE
À TOUTES CES ENVIES !

Et VOUS ? Quand est-ce que vous changez d'avis sur la CFTC ?

Entre idées reçues, amalgames, méconnaissance, craintes, peur, désinformation, appréhension... le syndicalisme a toujours souffert d'une mauvaise réputation...

Face à cette défiance, et soucieuse de vous permettre de changer d'avis sur sa légitimité, la CFTC CASA et ses filiales a compilé les bonnes raisons de la rejoindre et de la soutenir.

ENVIE DE GARDER LE CONTACT ? BESOIN D'INFOS ?

Vos délégués
Syndicaux

CATHERINE ABALAIN
01 43 23 60 65

ALAIN STEPHAN
06 85 67 52 98

VALERIE VOYNEAU
01 57 72 42 05

DENIS CIROT
06 74 44 68 02

Élus titulaires

Élus suppléants

RS



MARIE-JOSÉ
FERJAULT

DENIS
CIROT

VALÉRIE
VOYNEAU

LUCIEN
KEMKENG

CATHERINE
ABALAIN

BENJAMIN
MASSONIE

LIZ
MARUANI

ALAIN
STEPHAN

CALF

DAG

DDC

DDC

RHG

DBI

DDC

ITD

Rejoignez-nous sur nos sites
Abonnez-vous à nos publications

cftc-casa.com

le site CFTC.fr

3